



Inscriptions en Master 2018/2019

La procédure à suivre pour le dépôt des demandes d'inscription dans le cycle master et fixée comme suit :

> Période de dépôt des dossiers

1. Nouveaux diplômés 2018 en Licence de L'USTHB

>Période de dépôt des dossiers: Au plus tard **10 jours après l'affichage des PV de délibérations** *(consultez l'affichage au niveau des départements)

>Lieu de dépôt des dossiers: Faculté d'accueil

2. Anciens diplômés de USTHB et diplômés des autres établissements universitaires

>Période de dépôt des dossiers: **01 au 10/07/2018***

>Lieu de dépôt des dossiers: Vice-décanat de la pédagogie de la Faculté d'accueil

*Aucun délai supplémentaire ne sera accordé en dehors de cette période

> Procédure à suivre et dossier à fournir

- Remplir la fiche de candidature correspondant à votre diplôme.

1. Niveau Licence du Système LMD** (demande d'inscription en M1)

2. Niveau "Bac+4" du Système Classique** (demande d'inscription en M1)

3. Niveau "Bac+5" et plus du Système Classique** (demande d'inscription en M2)

**** Les fiches seront accessibles ultérieurement: Possibilité de la mise en place d'une application (à l'échelle nationale) qui permettra de demander une inscription en Master.** - Renseigner la fiche (le dossier à fournir y est indiqué) et **déposer le dossier avant la date limite indiquée ci-dessus.**

> Etude des dossiers

- Les dossiers seront traités conformément à la réglementation en vigueur.

- L'étudiant sera informé de la suite à donner à sa demande par **affichage au niveau du département / faculté d'accueil.**

Le Vice Recteur